

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERCTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. GARNÉ, Libraire, Grande-Place à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 31, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

BOURSE DE PARIS

(Service gouvernemental)
3 0/0. 66 15
4 1/2. 93 90
Emprunts (5 0/0). 104 65

3 JANVIER

3 0/0. 65 97 1/2
4 1/2. 96 00
Emprunts (5 0/0). 104 50

Service particulier du Journal de Roubaix

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour.

Actions	Banque de France	3825 00
	Société générale	522 00
	Crédit foncier de France	912 00
	Chemins autrichiens	676 00
	Lyon	965 00
	Est	577 00
	Ouest	632 00
	Nord	1217 00
	Midi	730 00
	Suez	710 00
	Péruvien	34 1/2
Actions	Banque ottomane (ancienne)	455 00
	Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres court		25 12 1/2
Crédit Mobilier		183 00
Tiro		22 70

DEPECHE COMMERCIALE

(Service particulier du Journal de Roubaix.)
New-York, 4 Janvier.
Change sur Londres 4.85; change sur Paris, 5.43 3/4
Valeur de l'or, 112 3/4
Café good fair, (la livre) 18
Café good Cargoes, (la livre) 18 3/4
Marché calme.

Havre, 4 janvier.
Cotons: Ventes 300 b., marché très-calme; prix parfois faibles mais sans pression.

Liverpool, 4 janvier.
Cotons: Ventes 10,000 b., marché soutenu.

New-York, 4 janvier.
Cotons: 13 1/4. Recettes de trois jours 45,000 b.

Liverpool, 5 janvier.
Cotons: ventes 12,000 b. Marché in-changé.

Havre, 5 janvier.
Cotons: Ventes 500 b. Marché calme, in-changé. Louisiana 81, Low chargeant 82 50.

New-York, 5 janvier.
Recettes 74,000 b.

ROUBAIX 5 JANVIER 1876

Bulletin du jour

Un journal du centre-gauche, le *Courrier de France*, publie une étude pleine d'intérêt et dans laquelle il établit qu'après avoir longtemps tourné toute sa colère contre les catholiques allemands et les catholiques français, M. de Bismark change d'attitude et ne voit plus d'adversaires que dans les socialistes allemands et les socialistes français. C'est évidemment en vue de nos élections générales que M. de Bismark a changé son fusil d'épaule. Aussi longtemps que le grand chancelier a pu croire que l'Assemblée essen-

tiellement monarchiste de Versailles rétablirait la monarchie du comte de Chambord, il a exagéré les dangers que les catholiques allemands faisaient courir à l'Allemagne pour avoir un prétexte d'intervenir en France afin d'abattre la monarchie qui représentait le catholicisme.

Mais depuis les lois du 26 février, depuis que la république est devenue la forme légale du gouvernement, depuis surtout que M. de Bismark, par les élections des sénateurs inamovibles, a cru comprendre que nos élections générales seraient favorables aux républicains, il abandonne le spectre du catholicisme pour ne plus s'occuper que des socialistes. N'ayant pu nous atteindre comme catholiques, M. de Bismark cherchera à nous frapper comme socialistes, et il est bien entendu qu'il verra partout des socialistes, même parmi les républicains conservateurs.

Tel est le plan de campagne du chancelier allemand. Citons, du reste, les principaux passages du *Courrier de France*. Ce journal reproduit les paroles prononcées par M. de Bismark dans une récente soirée parlementaire et recueillies par la *Gazette de Magdebourg*:

« Oui, messieurs, se serait-il écrié, le socialisme a fait des progrès considérables; plus considérables que vous ne le soupçonnez! Les prochaines élections, d'abord, en donneront la preuve évidente; et, dans quelques années, les bourgeois soupèreront après les dispositions pénales que vous voulez repousser, comme, dans le désert, le voyageur soupire après une goutte d'eau! »

D'où vient, se demande le *Courrier de France*, que M. de Bismark abandonne ainsi les catholiques pour se retourner contre les socialistes? La vérité est, poursuit ce journal, que M. de Bismark opère une évolution:

« Cette évolution, dit le *Courrier de France*, a pour objectif la politique extérieure et non le socialisme, qui n'intervient ici que comme un paravent derrière lequel se poursuivent des combinaisons nouvelles. »
M. de Bismark se prépare à jouer, pour son propre compte et à sa manière, le rôle que M. d'Arnim avait voulu créer prématurément, pour en avoir le profit. M. de Bismark suit attentivement les péripéties de l'existence politique de tous les Etats européens, et, en particulier, de la France; et l'un de ses objectifs, fort nombreux d'ailleurs, c'est de prendre toujours position de manière à se trouver en antithèse avec le courant qui domine dans notre pays.

La lune montre à la terre toujours la même face; mais double est le visage que la Prusse fait voir à la France.
« A France clérical, Prusse libérale: à France radicale, Prusse conservatrice. »

Le *Courrier* constate du reste qu'avec la France conservatrice, M. de Bismark voyait dans le reste de l'Europe, le parti conservateur résister partout à la pression, à l'intervention même de l'Allemagne. En Angleterre, les Tories se consolidaient au pouvoir. En Belgique, le cabinet clérical tenait bon, malgré les secousses répétées de la Prusse. En Italie, le roi et le cabinet résistaient à d'incessantes obsessions. L'Espagne elle-même, sous le roi Alphonse XII, paraissait plus indépendante de Berlin que sous le maréchal Serrano. Bref, l'Europe, prise dans son ensemble, formait un milieu assez mal approprié au succès de la campagne anti-religieuse entreprise par M. de Bismark.

Au mois de mai dernier, le chancelier opposé par la Russie à une guerre qui paraissait imminente acheva d'éclairer le chancelier sur le véritable état de l'atmosphère ambiante et sur le peu de chances que les courans régnans lui offraient d'exécuter au plan d'agression contre la France. Le *Courrier* ajoute:

« N'ayant pu se faire contre une France soi-disant cléricalle le champion de l'Europe libérale, M. de Bismark n'attend qu'une Assemblée radicale à Versailles pour se poser vis-à-vis d'elle comme le protecteur ombreux des intérêts conservateurs et dynastiques. »

Naturellement, le *Courrier de France* conclut en disant qu'il faudra faire de grands efforts pour éloigner de nos Assemblées toute majorité radicale, puis-que cela servirait de prétexte à une agression de l'Allemagne. Nous sommes, sous ce rapport, comme sur le sens de l'évolution de M. de Bismark, parfaitement d'accord avec l'organe du centre gauche. Malheureusement, nous craignons qu'au lieu de se rapprocher des conservateurs, les amis du *Courrier de France* ne fassent encore campagne avec les radicaux, comme ils l'ont fait à l'Assemblée nationale. Ils provoquent ainsi peut-être de grands désastres, mais, après l'article du *Courrier*, ils pourront dire qu'ils n'auront pas péché par ignorance. Espérons que le pays verra le danger et qu'il saura le conjurer par la sagesse dont il fera preuve dans les élections générales.

M. le duc Decazes a reçu communication officielle de la note de M. le comte d'Andrassy, relative aux affaires d'Orient.

M. Outrey, ministre plénipotentiaire, chargé d'une mission extraordinaire en Egypte, vient de quitter Paris pour se rendre au Caire avec M. le comte de Vogüé, attaché au ministère des affaires étrangères.

Le voyage de M. Outrey n'est pas sans intérêt, au moment où les rapports nouveaux du Khédive avec l'Angleterre s'accroissent, dit-on, d'une façon assez orageuse. Le *Standard* annonce, en effet, que M. Cave ayant déclaré qu'il regardait comme nécessaire de remplacer le ministre des Affaires et de tenir séparément les comptes de la Daira, le Khédive, à cette signification, se serait levé brusquement en disant qu'il croyait que l'Angleterre lui avait envoyé un conseiller, mais qu'il s'apercevait qu'elle voulait lui imposer « un syndic. »

Le *Courrier d'Orient* prétend que le comte Zichy, ambassadeur d'Autriche à Constantinople, a exprimé l'espoir de voir s'améliorer, avant peu, la situation politique et financière de la Turquie, et qu'il a ajouté que la question de la régularisation de la navigation du Danube était sur le point de recevoir une solution.

Une dépêche officielle d'Atchin, en date du 26 décembre, annonce la reprise des opérations militaires. Une colonne de troupes hollandaises a enlevé aux insurgés la position de Sniboun avec peu de pertes.

M. Léon Faucher et la Commission de Permanence

On a lu hier le compte-rendu de la séance — sans grande importance d'ailleurs — qu'a tenue hier la Commission de permanence. Un débat assez peu précis s'y est élevé sur l'étendue des pouvoirs de la commission et sur la sanction de ses délibérations. Les journaux de la

gauche suivent une telle tactique, tâchent de faire quelque bruit autour des paroles prononcées à ce sujet par M. le duc d'Audiffret-Pasquier; ils affectent de croire que M. d'Audiffret-Pasquier, en rappelant que M. Léon Faucher se serait retiré pour avoir été en désaccord avec la Commission de permanence, a voulu insinuer que la même chose pourrait arriver aujourd'hui à M. Buffet. Tel est le commentaire donné récemment par le *Rappel* et le *XIX^e Siècle*.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier sera sans doute peu flatté de l'interprétation qui est donnée à ses paroles. Il n'a jamais manifesté qu'il fût si désireux de voir renverser le ministère, et d'ailleurs, quand on lui prête cette opinion qu'une Commission de permanence élue *in-extremis* par une Assemblée virtuellement dissoute pourrait, au moment même où tout est soumis au jugement du pays, contraindre par un vote quelconque un ministre à se retirer, on lui prête fort gratuitement et fort témérairement une opinion qui ne serait pas digne d'un homme d'Etat aussi sérieux et aussi considérable.

D'ailleurs, par simple curiosité, nous avons voulu nous reporter au précédent qui aurait été invoqué par le président de l'Assemblée. Nous n'avons pu le retrouver.

M. Léon Faucher a été ministre deux fois. La première fois en 1848 et 1849. Il s'est retiré devant un vote de l'Assemblée constituante. Il n'est nullement question de commission de permanence. M. Faucher a été de nouveau ministre en 1851. Cette fois, il est vrai, il a donné sa démission pendant les vacances parlementaires; mais la cause réelle de sa retraite, elle est bien connue, et elle n'est pas celle qui a été indiquée hier. Les ministres, M. Léon Faucher en tête, avaient donné leur démission le jour où le prince-président, précédant au coup d'Etat, avait voulu, contrairement à leur avis, demander l'abrogation de la loi du 31 mai. On avait lésiné d'abord, pendant quelques jours, tenir la crise ministérielle secrète. La nouvelle fut bientôt ébruitée, et, le 26 octobre, M. Léon Faucher fut remplacé par M. Léon de Thorigny. Quant à la commission de permanence, elle était sans doute fort légitimement émise des projets de l'Élysée, mais, bien loin d'avoir voulu le renversement du ministère, elle pensait comme lui sur l'abrogation de la loi du 31 mai, M. Léon Faucher s'est donc retiré en 1851 parce qu'il était en désaccord, non avec la commission, mais avec le prince-président.

Il ne s'agit ici que d'une rectification d'un intérêt purement historique, car, le précédent invoqué est-il exact, n'aurait eu aucune portée aujourd'hui, dans une situation absolument différente.

CHRONIQUE

L'inauguration solennelle de l'Université catholique de Paris est annoncée pour le 10 janvier courant. La cérémonie sera présidée par Mgr le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

On sait que ces temps derniers la plupart des préfets sont venus à Paris pour prendre les instructions de M. Buffet au sujet de la conduite à tenir lors des prochaines élections.

La *Patrie* croit savoir qu'en leur parlant de leur attitude, l'honorable vice-

président du conseil les a surtout engagés à ne pas se mêler directement à la lutte et à éviter avec soin tout ce qui pourrait être considéré comme une protection officielle accordée à tel ou tel candidat.

M. Gambetta pose, dit-on, sa candidature pour la députation à Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille et Lille.

Ce matin, à 9 heures, les ministres se sont réunis en conseil à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Tous les membres du cabinet étaient présents.

M. Bertauld, maire de Caen, l'un des sénateurs inamovibles de la gauche, a prononcé l'allocation suivante à la réception du corps d'officiers du 36^e de ligne, le 1^{er} janvier:

« L'administration municipale est heureuse de constater les bons, les cordiaux rapports qui existent entre le 36^e de ligne et la population. Notre ville aime l'uniforme, parce qu'il est pour elle l'un des plus expressifs symboles de l'honneur, du désintéressement et du patriotisme. L'armée est une grande école de respect et de dévouement au devoir; elle a donné l'exemple de la soumission non seulement aux lois générales qui régissent tous les citoyens, mais à des lois spéciales qui s'appellent la discipline. Elle nous a fourni le chef illustre et universellement respecté que l'Assemblée nationale a placé à la tête du gouvernement de la République. C'est un titre de plus pour l'armée à la reconnaissance du pays. »

Les journaux de gauche reproduisent tous le discours de M. Jules Simon; mais on aurait tort de croire qu'il soit indifférent d'en lire le texte dans l'un ou dans l'autre de ces journaux. D'après le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, M. Jules Simon a dit, en parlant de la constitution: « Nous respecterons les droits qu'elle consacre, les pouvoirs qu'elle établit, l'autorité du maréchal de Mac-Mahon, qui en est le gardien. (Très-bien!) Notre devoir et notre intérêt s'unissent pour nous dicter cette conduite. Les mots que nous avons soulignés ne se retrouvent pas dans la version du *Rappel*, de la *Republique française* et du *XIX^e Siècle*, et ils y sont remplacés par des points. Nous ferons remarquer que tout le reste du discours est reproduit fidèlement par ces trois journaux. Faut-il croire qu'ils auront trouvé maléant qu'on fit la moindre allusion à l'autorité du maréchal de Mac-Mahon, surtout pour dire qu'on respectera cette autorité? Ou bien cette phrase n'est-elle qu'un remords tardif de M. Jules Simon, et n'a-t-elle pas été communiquée à tous les journaux? L'incident, en tout cas, est assez piquant et méritait d'être signalé.

On a beaucoup parlé du duc d'Aumale depuis quelques jours; le *Figaro* a jugé à propos de donner quelques détails intimes sur le duc, qui, avec ses goûts artistiques, mène à Besançon la vie d'un soldat.

Le général-duc d'Aumale, commandant en chef le corps d'armée, demeure à l'hôtel de la division militaire. L'ameublement est donné par l'Etat. Il date de 1868. C'est de soie rouge et de fratcheur douteuse. On peut dire du prince qu'il loge en garni. Le propriétaire de la fa-

meuse galerie de tableaux n'a là, dans son cabinet, que des groupes de photographes d'officiers, du corps d'armée, une carte de la France, la gravure officielle du maréchal de Mac-Mahon et le célèbre tableau de Neuville « la Défense du chemin de fer. » Ce dernier tableau est un peu l'apothéose du fantassin français. Il aura séduit par ce côté l'histoire des chasseurs à pied. Le duc cache au premier étage, dans une petite chambre qui n'est remarquable que par son lit de camp, dont le matelas est une peau d'ours formant sac.

Le duc se lève à six heures. Il travaille aussitôt avec ses officiers. Pour ne pas être distrait par de beaux livres tentants, il n'a de son immense bibliothèque que des volumes concernant les choses militaires. De même, le célèbre amateur de bibelots n'a sur son bureau qu'un gros presse-papier en marbre. Après le déjeuner, auquel le duc engage souvent quelques personnes, il fait, pendant deux heures, une promenade à cheval. Parfois, en revenant d'une manœuvre, il lance son cheval à l'arrêt de train, passe des obstacles et s'amuse à compter les officiers de son entourage qui l'ont suivi. Ils sont moins nombreux que s'ils l'avaient suivi au feu. Le duc a les jambes un peu arquées du cavalier. C'est un très-mauvais marcheur. Avec son dolman sombre, son pantalon colant rouge à bande noire, le képi aux deux rangs de feuilles d'or surmontées du galon blanc qui annonce le commandement de corps d'armée, le duc est un jeune homme. En effet, ce képi cache le sommet dépourvu de la tête, en laissant voir ce qui reste de cheveux blancs. Après un dîner très-bref, il aime de longues causeries. C'est un brillant causeur. Sa mémoire est prodigieuse. Il connaît sur les doigts l'histoire anecdotique militaire de la France, surtout de Turenne et de Condé. Parfois il sait écouter. Il aide même son interlocuteur, dont il achève les phrases. D'ordinaire, il l'aide tellement, qu'il finit par prendre sa place et parler tout seul. En petit comité, il fume la pipe. C'est une pipe commune et trouperie, qu'il appelle, je crois, en souvenir de soldats d'Algérie, « la chacale. » Si un étranger arrive tout-à-coup, le duc reprend un grand air plus rapidement que nous prenons notre habit noir. A Besançon, le duc oublie, et on sent qu'il est heureux d'être oublié. Jamais il ne parle de l'exil. On dirait qu'il a peur de réveiller le passé en le nommant tout haut.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 4 janvier.

M. d'Audiffret, duc Pasquier par la grâce de l'empereur Napoléon III, est de ceux dont on dit: il ne peut pas tenir en place. Il a convoqué et réuni hier la Commission de permanence; il l'aurait convoquée dès le 2 janvier, quel que ce fût un dimanche, s'il avait cru que ses collègues répondissent à son appel.

Les membres de la Commission de permanence se sont donc réunis; ils ont discuté sur la périodicité et sur la publicité de leurs séances, et ils ont en fin de compte décidé qu'ils ne décidaient rien. Je ne dois pas cependant négliger un incident fort instructif et qui n'a pas mis les rieurs du côté du président.

M. d'Audiffret-Pasquier a rappelé l'aventure de M. Léon Faucher qui, étant ministre de l'intérieur sous la

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 6 JANVIER 1876.

— 10 —

L'HISTOIRE D'UNE LAIDE

PAR M^{lle} BLANCHE DE ROSARNOUX.

(SUITE.)

A la fin, il n'y tint plus, et, emmenant avec lui son neveu dans les champs, il résolut d'avoir l'explication de sa tristesse.

Après bien des explications, Gontran finit par tout confier à cet ami, à ce bienfaiteur. Le motif qui l'avait décidé à épouser Angéline était de sauver son père du déshonneur; le désespoir où le mettait la pensée que ce père avait été coupable et la crainte qu'il éprouvait maintenant, que l'infamie tante Rancunot, voyant sa vengeance avortée, puisque sa nièce n'était plus malheureuse, ne publia au grand jour le déshonneur du comte de Tréguin, dont elle avait la preuve écrite dans ce malheureux portefeuille jaune, dont il n'avait pu la dessaisir.

Par tribord et babord, répondit le marin après quelques instants de silence. Voilà donc l'énigme de ce mariage! Je croyais pourtant votre père la loyauté même. Peste soit de la Rancunot! ah! si je pouvais mettre le grappin sur ce portefeuille!

Le printemps avait poudré à blanc tous les arbres du chemin, les fossés étaient parés de genêts dorés, l'alouette et le gai pinson chantaient parmi les fleurs, et les papillons voltigeaient çà et là vers le ciel bleu. Tout rayonnait dans la nature et semblait le convier à adorer le Créateur.

Un voyageur qui touchait au déclin de la vie marchait pensif le long du sentier qui traversait la prairie. Il semblait se demander comment, sur cette terre radieuse et sous ce ciel brillant, il peut se trouver des âmes méchantes et haineuses. Tout-à-coup il s'arrêta comme devant le nid d'une vipère; le toit de mademoiselle Rancunot paraissait à travers les arbres.

Ce n'était plus le sombre hiver comme au commencement de ce récit; mais, du reste, rien n'avait changé dans cette maison depuis le départ d'Angéline. C'étaient toujours les mêmes domestiques, aux visages hideux, seulement ils paraissaient encore plus laids éclairés par ce beau soleil. La vieille demoiselle avait toujours son teint jaune aux reflets verdâtres; comme de coutume, elle roulait entre ses doigts un chapelet, et, dans son cœur, des projets de vengeance. Sa camériste vint lui annoncer la visite du capitaine de Villète.

— Dites que je ne reçois point, répondit-elle sèchement.

— Ce monsieur a quelque chose d'important à communiquer à mademoiselle.

— Eh bien, qu'il s'en aille, s'écria-t-elle avec colère, puisque sa nièce n'est plus ici, je n'ai que faire des visites de ce grossier marin.

Dès que le laquais eut congédié le bon monsieur de Villète, mademoiselle Rancunot laissa de côté son chapelet, et marchant vers un petit secrétaire en d'ébène, en tira un portefeuille jaune, qu'elle considéra longtemps. Puis, elle en tira une liasse de lettres, qu'elle déplia et parcourut avec un regard et un sourire diaboliques.

— Ceci me reste, du moins, fit-elle, en se parlant à elle-même. Oh! oui, ma vengeance sera assouvie.

Cette petite laidronnette est heureuse et aimée. Mais le déshonneur l'atteindra. J'ai dans ce bienheureux portefeuille, le moyen de faire trainer devant les tribunaux le père de ce Gontran.

Elle souma. Sa laide suivante accourut. Que ma voiture soit prête demain matin, dès six heures, lui dit mademoiselle Rancunot, j'irai à Rennes.

Il était tard, lorsque la vieille fille se décida à se mettre au lit. Elle passa

une partie de la soirée à lire des papiers, elle en brûla quelques-uns, elle ôta du fond d'un tiroir, la miniature d'un jeune homme, elle la regarda avec une expression de douleur et de colère, et le repoussant à sa place:

— Ah! s'il avait voulu dit-elle, que mon sort eût été différent! je n'aurais pas le cœur méchant, mais l'oubli et la trahison l'ont ulcéré.

Il y a longtemps qu'il ne renferme plus que de la haine.

Mademoiselle Rancunot se déshabilla lentement; puis elle entoura ses cheveux gris d'un foulard rouge, qui contrastait étrangement avec sa figure parcheminée; demain j'irai donc à Rennes, murmura-t-elle, entre ses dents. Elle s'enfonça sous ses couvertures, puis se soulevant elle étendit son bras maigre pour poser l'éteignoir sur sa lumière.

En ce moment une main lourde arrêta brusquement sa main.

— N'éloignez pas, dit une voix d'homme. Le capitaine de Villète était debout près de son lit. Elle voulut appeler au secours.

— Ne criez pas, fit-il, vos gens ne viendraient pas, j'ai eu soin de les enlever sous clef dans la cuisine.

— Mademoiselle Rancunot, continua-t-il, vous avez dans ce secrétaire, un

certain portefeuille jaune, je veux le voir.

— Qui vous l'a dit, Monsieur, s'écria la vieille fille, et de quel droit vous introduisez-vous ici?

— Par tribord et babord je n'ai pas consulté les convenances, il est vrai. Mais je n'ai pu parvenir à employer des moyens plus doux, puisque vous avez deux fois refusé de me recevoir.

Je suis résolu à voir ce portefeuille jaune, puisqu'on dit qu'il renferme des papiers compromettants pour le beau-père de ma nièce.

— Allons donc! qui vous a fait ce compte-là?

— Pas de ruses, Mademoiselle Rancunot, ces papiers sont dans ce secrétaire, il me les faut, je les aurai, dussé-je employer les moyens extrêmes. Voilà votre robe, levez-vous, prenez votre clef, ouvrez le secrétaire, et donnez-moi ce que je veux.

— Mais c'est infâme! vous agissez comme un brigand. Sortez, vieillard! Vous n'aurez jamais mes papiers. Demain je vous dénonce à la police.

— Demain, dit-il, mais dès ce soir, malheureuse, je puis vous tordre le cou comme à une vieille canne; ne le songez-vous pas?

Et il lui présentait sa robe avec un air si résolu et un regard si terrible qu'elle se leva affolée et comme pou-

sée par un moteur électrique; elle prit la clef qu'elle portait suspendue à son cou décharné par un ruban noir, marcha en chancelant vers le secrétaire, l'ouvrit, et d'une main tremblante, remit le portefeuille jaune au marin. Celui-ci examina s'il contenait la fatale lettre, puis, s'en étant assuré:

— Merci, mademoiselle Rancunot; dit-il; excusez mon procédé, mais aux grands maux, les grands remèdes. Bonsoir.

Deux mois après cet incident, le marin et Gontran s'entretenaient amicalement, dans le petit salon du cottage, pendant qu'Angéline, toujours compatissante et charitable, était allée visiter les pauvres habitants des chaumières voisines.

Par tribord et babord, dit le vieil oncle, avec quelle joie j'ai vu flamber le dernier de ces maudits papiers!

— C'est à vous, mon bon oncle, que je dois tout, sans vous, cette méchante créature eût été le lendemain à Rennes, munie du portefeuille jaune, et mon malheureux père... oh! je n'ose penser à tous les malheurs dont j'étais menacé...

— Nous l'avons tous échappé belle, mon pauvre ami, j'avoue que la lecture de ces lettres m'a plongé dans le plus profond étonnement. Quoi? Le comte